



## Sommaire:

Le mot du Maire

Les travaux réalisés

- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- Cantine
- Conduite d'eau
- SSIAD

Rentrée scolaire

Contactez vos élus

Eclairage public

Numérotation des rues

L'eau potable

Comité des Fêtes

Divers

Nos projets

Finances

Curage du barrage

Numéros Utiles

Journée citoyenne

Intercommunalité

### MAIRIE PRATIQUE

Le secrétariat est ouvert au public:

Lundi & Jeudi

- 08h30 / 12h

Mardi & Vendredi

- 14h/18h

Tél: 05.61.79.04.39

# Montauban infos

N° 2 Janvier à Décembre 2015

Journal d'informations municipales

## Le mot du Maire



2015, année douloureuse que nous quittons sans nostalgie, sans regret, mais avec la conviction que tous ces événements tragiques nous ont fait redécouvrir le sens de la solidarité, le besoin de fraternité et l'obligation de défendre, chacun à son niveau, notre liberté contre tous les obscurantismes et les « fous de Dieu » qui ne tolèrent pas notre mode de vie.

2016, le conseil municipal et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année avec pour chacun d'entre vous une succession de moments de bonheur accompagnés d'une santé sans faille.

Pour vos élus cette année sera celle de la mise en œuvre d'importants changements dans la structure intercommunale de notre pays, changements rendus obligatoires pour pouvoir continuer à exister avec nos atouts touristiques face à la puissance de l'agglomération Toulousaine, challenge que nous devons impérativement gagner pour assurer la survie de notre beau pays.

Dans les pages suivantes nous vous présentons nos réalisations et les projets que nous pensons pouvoir mener à bien dans les mois à venir.

Je vous rappelle que vos élus sont présents à la mairie et sont à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

BONNE ANNEE 2016.

Cordialement.

[www.mairie-montauban-de-luchon.fr](http://www.mairie-montauban-de-luchon.fr)

# Les Travaux réalisés

## Ecole maternelle



**L**e chantier le plus important de cette année 2015 aura été, sans nul doute, celui de l'école maternelle. Après avoir débloqué la partie administrative du dossier, puisque, pour mémoire, nous ne pouvions pas utiliser ces locaux pour des activités ou services accueillant du public. Cette phase ayant donc été réglée, il a fallu ré-agencer l'intérieur afin de créer les sanitaires qui n'avaient pas été prévus. Cela a nécessité une redistribution intérieure des pièces.

Après modification, le rez de chaussée dispose, d'une salle de classe, de sanitaires et d'un espace sommeil, qui sert aussi de salle d'activités. Ces aménagements ont nécessité de lourds travaux, en particulier pour la création des sanitaires, puisqu'il a fallu amener l'eau dans le bâtiment et créer les évacuations. Des travaux d'électricité, de platerie, carrelage, peinture et voirie ont également été nécessaires.

Les entreprises qui sont intervenues pour mener à bien ces travaux sont les suivantes:

Entreprise LACORTE pour la maçonnerie et le Placoplatre

Entreprise MONTAUT pour la plomberie

Entreprise CASTERAN pour l'électricité

Entreprise PENE pour la voirie.

Entreprise REY COUTINHO pour des menus travaux

Les travaux de peinture et d'aménagement ont été réalisés en régie par les employés municipaux.

Le délai de réalisation particulièrement contraint, puisque l'école devait être livrée à la rentrée, a pu être tenu grâce à l'implication totale de tous les intervenants et la conduite du chantier particulièrement efficace du 3ème adjoint Jean-Pierre TALAZAC.

Aujourd'hui l'école maternelle dispose de locaux neufs et fonctionnels avec une cour de qualité dont le portail a été déplacé, ce qui permet à l'enseignante ou aux ATSEM d'avoir une vue sur l'entrée.

Enfin les tables et chaises vétustes ont été remplacées par du mobilier neuf.

Ces travaux et aménagement d'un coût total de 59254€ ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental dont le montant précis n'est, à ce jour, pas connu.



Vues de l'intérieur après travaux



## Ecole primaire

**L**e linteau de la fenêtre située au-dessus de la porte d'entrée et qui donnait de sérieux signes de faiblesse depuis des années, nous obligeant à condamner provisoirement la dite porte, a été réparé par l'entreprise LACORTE. L'accès se fait à nouveau de façon normale et en sécurité. Coût: 2868€

Par ailleurs les tables de la classe de CM1-CM2 ont été remplacées. Nous avons acheté du mobilier d'occasion à l'école Ste Marie qui s'en séparait. Cet investissement, d'un montant de 1150€ était nécessaire, les employés communaux ne parvenaient plus à rafistoler les tables qui étaient à bout de souffle.



# Déplacement de la cantine

**A**près les travaux de l'été, et devant un problème d'effectif récurrent à la cantine, nous avons décidé de déplacer celle-ci (jusque là dans une petite salle peu éclairée) dans l'ancienne salle de classe de maternelle au 1er étage de la mairie. Cette grande salle, très lumineuse, permet de faire un seul service avec un effectif qui va quotidiennement de 25 à 40 enfants. Elle sera prochainement repeinte et si les finances le permettent, traitée acoustiquement. Cela amènera un réel confort pour les enfants mais aussi pour le personnel. Trois personnes sont affectées au service, à l'aide aux repas et nettoyage de la cantine. Ce changement de lieu a nécessité des travaux d'aménagement, notamment pour la réception des plats, le réchauffage et la vaisselle. Ceux-ci ont été réalisés, en grande partie, par les employés communaux. Coût total: 2506€.





## Conduite d'eau (AEP)

Comme vous le savez, depuis le printemps 2013 un très important glissement de terrain a fortement endommagé la conduite d'eau potable qui alimente le village. Celle-ci avait été réparée de façon provisoire, mais un nouveau glissement a, encore une fois fragilisé la réparation. Un nouveau renforcement de la conduite provisoire a été réalisé par nos agents communaux et messieurs Jean-Pierre TALAZAC 3ème adjoint et Louis DESCAZAUX conseiller municipal. Nous engagerons en 2016 des travaux de façon à mettre en sécurité totale notre conduite d'eau.

## SSIAD

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) était hébergé dans les locaux inutilisés de l'école maternelle. Cette mise à disposition des locaux ne pouvait être que provisoire, car situés dans l'enceinte de l'école maternelle, ce qui, d'un point de vue réglementaire, est strictement interdit. Aucun local n'ayant été trouvé par les responsables de cette association et en regard de son utilité, nous ne pouvions décemment les mettre à la rue. Aussi, il a été décidé de rénover l'appartement situé au rez de chaussée de la maison des pères, rue du Bié. Là encore, des travaux, essentiellement de peinture et électricité se sont avérés nécessaires. Ceux-ci ont été réalisés en régie par nos agents communaux pour un coût de l'ordre de 600€. Aujourd'hui le SSIAD est locataire.

Dans le même temps nous avons récupéré le bureau que l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) occupait une 1/2 journée par semaine à la mairie. Sa permanence se tiendra donc désormais dans les mêmes locaux que le SSIAD rue du Bié.



## SSIAD (suite...)

Le 25 septembre 2015 le SSIAD a inauguré ses locaux de la rue du Bié. Ceux-ci qui ne devaient être mis à disposition que provisoirement pour dépanner, semblent convenir tout à fait et font donc l'objet, comme indiqué précédemment, d'une location. Le seul point d'achoppement étant le stationnement des véhicules. Ceux-ci ne seront donc stationnés aux « Espardiès » qu'occasionnellement.



## La rentrée scolaire 2015/2016

**L**a rentrée scolaire s'est déroulée dans les nouveaux locaux pour la classe de maternelle. Les effectifs de notre école sont de 60 enfants répartis en 3 classes

- ♦ 26 enfants en maternelle avec 4 niveaux
- ♦ 34 enfants en primaire répartis en 2 classes.

Les enseignants:

- ⇒ Mme Annie BAILLON, directrice et enseignante de la classe de CP/CE1
- ⇒ M. Vincent PINSOLLE, enseignant de la classe CE2/CM1/CM2
- ⇒ Mme Annabelle HARDUIN, enseignante de la classe de maternelle



## Travaux de voirie

**Rappel:** Nous vous rappelons que les travaux d'entretien de la voirie font partie du pool routier qui est de la compétence de la communauté de communes du Pays de Luchon.

## Contactez vos élus

Maire et adjoints sont souvent présents à la mairie. Toutefois, si vous arrivez à l'improviste, il se peut que vous ne puissiez pas être reçus.

Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès de Mme DULON, secrétaire de mairie, soit en vous rendant directement à la mairie, soit par téléphone au 05.61.79.04.39 ou par courriel: [mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr](mailto:mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr)

Vous pouvez aussi écrire directement par courriel aux élus suivants:

M. Jean SICART, maire: [jsicart.mairie.montauban.luchon@orange.fr](mailto:jsicart.mairie.montauban.luchon@orange.fr)

M. Claude CAU, 1er adjoint: [clcau.mairie.montauban.luchon@orange.fr](mailto:clcau.mairie.montauban.luchon@orange.fr)

Mme Isabelle AUFRERE, 2ème adjointe: [iaufriere.mairie.montauban.luchon@orange.fr](mailto:iaufriere.mairie.montauban.luchon@orange.fr)

M. Jean-Pierre TALAZAC, 3ème adjoint: [jptalazac.mairie.montauban.luchon@orange.fr](mailto:jptalazac.mairie.montauban.luchon@orange.fr)

---

### Rappel des Heures d'ouverture au public du secrétariat.

Lundi & Jeudi: 08h30/12h

Mardi & Vendredi: 14h/18h

## Eclairage public

**L**e SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute Garonne) va procéder au remplacement des appareils d'éclairage public sur la partie non enterrée. Les nouveaux appareils seront moins gourmands en énergie pour un meilleur confort d'éclairage.

Cette opération a pu être engagée au vu des conditions consenties par le SDEHG à savoir une subvention à hauteur de 80%, les 20% à la charge de la commune bénéficiant d'un prêt sur 12ans à taux 0. Le coût pour la collectivité est de l'ordre de 16000€, des travaux supplémentaires ayant été demandés et non encore chiffrés.

Nous profiterons de cette opération pour ajouter un lampadaire devant la mairie, ce qui assurera un éclairage des accès mairie et école actuellement dans la pénombre. Par ailleurs des prises pour le branchement des illuminations de Noël seront installées notamment sur les supports routes de Juzet et St Mamet ainsi que sur l'avenue du Bois chantant.





# La numérotation des rues

**L**e conseil municipal a répondu favorablement à une offre de La Poste concernant la numérotation des rue. Cet organisme procédera à la numérotation des voies communales. Celle-ci sera assortie de la géolocalisation en collaboration avec l'IGN (Institut Géographique National). Le coût de ce service sera de 1800€ pour notre collectivité.

Pourquoi cette numérotation est importante?

D'abord elle peut empêcher des erreurs de distribution du courrier, notamment en période de remplacement du facteur habituel.



De plus en plus de personnes font des achats sur internet et les livreurs travaillent dans la plus grande majorité des cas avec un GPS. Aussi, lorsqu'ils entreront, par exemple, le 12 route de Bonnegarde sur leur GPS ils arriveront directement à la bonne adresse.

Enfin, et c'est sûrement le point le plus important, les services de secours (pompiers, SAMU) la gendarmerie, ont leurs centres d'appels à SAINT-GAUDENS et TOULOUSE ce qui induit une méconnaissance de nôtre village. Il est donc évident que pour signaler des cas graves, malaise cardiaque par exemple, il est plus rapide d'indiquer le numéro de rue qui conduira les secours directement sur les lieux, que de tenter de décrire la maison ou autre chose avec tous les risques d'erreurs que cela comporte. D'autant qu'en cas d'intervention nocturne il sera difficile aux secours de demander des renseignements dans le voisinage.

Le numéros attribués seront communiqués aux résidents dès que la numérotation aura été réalisée. A charge pour chacun d'acheter sa plaque et de la fixer de façon à ce qu'il n'y ait aucune confusion possible. Des consignes vous seront données en ce sens, dans le seul but que cette numérotation soit la plus efficace possible.

# L'eau potable



**L**a commune de Montauban a toujours assuré la gestion de l'eau potable, le SMEA Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement, assurant par convention l'entretien du réseau de distribution depuis le réservoir. Or, il n'est, aujourd'hui, depuis le 1er juillet pour être précis, plus possible de dissocier la distribution et la gestion. Soit nous prenons tout à notre charge, soit nous donnons la gestion de l'ensemble.

Nous avons obtenu une dérogation pour bénéficier des services du SMEA, en cas de fuites sur le réseau, jusqu'au 31/12/2015.

Après une longue réflexion le conseil municipal a décidé, à l'unanimité des membres présents, de confier l'ensemble de la gestion de l'eau au SMEA.

Pourquoi une telle décision?

Plusieurs raisons à cela.

- Si les relevés de compteurs et la facturation sont maîtrisés par nos agents communaux, il n'en va pas de même de l'intervention sur d'éventuelles pannes sur le réseau. Non pas qu'ils n'en seraient pas capables, il suffirait de les former, mais cela impliquerait l'achat de matériel spécifique et surtout de mettre en place des permanences. Nous n'en avons pas les moyens financiers.
- Passer un contrat de maintenance avec une entreprise agréée. Ce serait une bonne solution, toutefois, aucune entreprise n'est agréée pour cela dans le pays de Luchon et l'entreprise la plus proche pour effectuer ce genre de mission, serait, semble-t-il, dans une période difficile. Prenons nous le risque?
- Enfin et cela a pesé dans la décision, à compter du 01/01/2020 la compétence de l'eau potable va revenir à la communauté des communes. Notre décision ne fait donc qu'anticiper ce transfert de compétence auquel nous ne pourrions échapper.

Alors, bien sûr, nous aurions pu tenter un coup de poker en conservant la gestion de l'ensemble pour les 4 prochaines années, en espérant que rien n'arrive sur notre réseau et/ou que l'entreprise choisie ne nous lâche pas. C'était reculer pour mieux sauter et nous avons considéré que le jeu n'en valait pas la chandelle.

Ce transfert prendra en compte, bien entendu, la nécessité de réfection durable de la conduite d'adduction d'eau endommagée par l'éboulement.

Enfin la question que beaucoup se pose ou vont se poser: Quelle évolution pour le prix de l'eau?

Bien entendu nous ne maîtriserons plus ce coût. Toutefois, les projections faites par le SMEA indiquent que les tarifs évolueront de façon raisonnable. Quoiqu'il en soit, les contraintes techniques, sanitaires qui évoluent sans cesse en matière d'eau potable nous auraient elles permis de maintenir le prix de l'eau à son niveau actuel? Rien n'est moins sûr. Il faut définitivement abandonner l'idée que l'eau est un bien gratuit.

Enfin pour rassurer, il est important de préciser que le SMEA via sa marque RESEAU31 est une structure publique et non une entreprise commerciale comme peuvent l'être d'autres structures gestionnaires de l'eau.

## Du côté du Comité des Fêtes

**T**oujours aussi dynamique le Comité des Fêtes a trouvé son rythme de croisière.

Le 28 janvier 2015, il a organisé une après-midi récréative pour partager la galette des rois. La municipalité s'est associée à cette initiative. Un petit spectacle était proposé aux petits et grands.



La soirée s'est terminée autour d'un repas offert. L'idée étant de faire « profiter » les habitants du village des bénéfices réalisés par le comité.

Le comité a également organisé de façon régulière des concours de belotes.



Photo Jérôme GAYS

Autre moment important le Brandon de la St Jean qui a connu une bonne fréquentation.



**L**e point d'orgue de son activité étant, bien entendu l'organisation de la fête locale de la Ste Christine qui a eu lieu cette année les 24, 25 & 26 juillet. Le bal occitan du vendredi soir a connu un réel succès avec un brassage intergénérationnel fort sympathique. Au programme Arredalh, Los Goïats et le trio abrégé Le bal du samedi, avec Maxi Music a également connu une bonne fréquentation. Enfin le dimanche voyait, après la messe et l'apéritif, les traditionnelles animations avec la pêche à la ligne, les promenades en poneys et autres. La nouveauté étant l'arrivée d'un concours de boules « carrées », pour ne pas se prendre au sérieux.



## Contacter le comité des fêtes

Par mail: [comitedesfetes.montauban@gmail.com](mailto:comitedesfetes.montauban@gmail.com)

Par téléphone: Jérôme GAYS 06.37.15.46.72

## Du côté du Comité des Fêtes (Suite...)



Pour la 2ème année consécutive, après plusieurs années d'absence, Montauban de Luchon présentait un char à l'occasion de la fête des fleurs. Malgré un acte de vandalisme subi dans la nuit du vendredi au samedi (une grande partie des fleurs collées la veille ont été arrachées), la solidarité des diverses associations confectionnant des chars à joué à plein. Dépannage en fleurs, petites mains pour aider à l'encollage et la pose des fleurs, bref, le char a été terminé dans les temps.

Merci à toutes les personnes qui sont venues, même peu de temps, pour participer à cette fête.



Le vide grenier du 15 août a été fortement perturbé par la météo, les exposants ayant dû se réfugier dans la salle communale. Au vu du contexte la fréquentation s'est avérée correcte.

En revanche la « Mounjétade » de septembre a dû être annulée en raison du faible nombre d'inscrits.



## DIVERS

### Goûter des aînés & fête des écoles

**L**e 17 décembre après-midi s'est déroulée la traditionnelle fête des écoles, en présence de nos aînés qui ont ensuite partagés un goûter dans les locaux de la cantine scolaire. Un moment fort sympathique au cours duquel le traditionnel colis de Noël a été remis à nos anciens.



Photo Nadine GRAND

Photo Nadine GRAND

### Ouverture d'une brasserie artisanale

**N**otre village peut s'enorgueillir de compter une nouvelle activité artisanale. En effet, Jérôme GAYS, Président du comité des fêtes, vient de créer une brasserie artisanale.

« La Brasserie du Vénasque » dont l'inauguration a été faite le 18 décembre dernier dans l'ancien Café des 4 chemins, a connu un réel succès avec de nombreuses personnes venues déguster les 3 bières brassées dans les nouveaux locaux aménagés à cet effet (une blonde, une ambrée et une brune). Habitants du village, résidents du Pays de Luchon et touristes se sont pressés, redonnant vie au Café des 4 chemins, dans une ambiance très sympathique. Il sera désormais possible d'acheter ou déguster ces bières sur place. Elles sont aussi en vente à Intermarché.

Nous souhaitons une belle réussite à Jérôme dans sa nouvelle activité.

Avec la savonnerie Abeillo de Jade LACOSTE, située juste en face, les 4 chemins deviennent un pôle artisanal et commercial pour notre village.

**BRASSERIE  
DU VÉNASQUE**





## Soyez acteur de la vie communale

**L**es élus ou les agents communaux ne peuvent pas toujours tout voir. Aussi n'hésitez pas à nous signaler les petites choses de la vie de tous les jours qui nécessitent une action de notre part (fuite d'eau, éclairage public défectueux, etc...). Si nos agents communaux ne peuvent pas intervenir directement, nous préviendrons les services compétents pour résoudre le problème posé.

### Nouveau photocopieur

**L**a mairie s'est dotée d'un nouveau photocopieur pour répondre aux impératifs de la dématérialisation.

Le nouveau matériel de marque CANON a été pris en location ce qui permet de bénéficier d'un matériel toujours fonctionnel et adapté aux données techniques du moment. Un deuxième photocopieur a été mis par le fournisseur à la disposition de l'école primaire. L'ancien photocopieur de la mairie est lui en service à l'école maternelle.

### Vos élus se forment

**L**a gestion d'une commune est de plus en plus difficile et les élus engagent de plus en plus leur responsabilité, il en est ainsi. Pour essayer d'être les plus efficaces possibles, vos élus se forment régulièrement grâce aux formations organisées par l'ATD 31. C'est ainsi que les formations suivantes ont été suivies:

**Jean SICART** Maire: Principes de la fiscalité communale, Collectivités locales et l'école, Coopération intercommunale, Chambre régionale des comptes, Pouvoirs de police du maire.

**Claude CAU** 1er adjoint: Urbanisme, logiciel de cartographie QGIS, montage du budget communal.

**Isabelle AUFRERE** 2ème adjointe: Urbanisme, Collectivités locales et l'école.

## Cérémonie du 11 novembre

**U**ne quinzaine de personnes était présente devant le monument aux morts pour commémorer le 97ème anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Après le dépôt de gerbe et la lecture du traditionnel message du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, une minute de silence a été observée.



## Nos projets

**M**olière disait: Le chemin est long du projet à la chose. Les années ont passées et cette phrase est toujours d'actualité. Avoir des projets, c'est préparer l'avenir, c'est avancer. Bien sur, dans un projet le plus important est le financement et notre capacité en la matière est plutôt faible, mais faut-il pour autant ne pas se projeter dans le futur. Bien sur que non. Nous vous livrons ce que nous envisageons de faire, dans des délais plus ou moins longs, en fonction des financements possibles, des délais d'études et autres contraintes. Cette liste, non exhaustive, est donnée sans idée d'ordre de priorité ou autre considération:



- Aménagement de la crypte avec création d'une issue de secours pour que cette salle à l'acoustique excellente, puisse servir de salle de concert, d'exposition etc...
- Réhabilitation du sentier d'accès à la cascade pour éviter la partie privée et création d'une plateforme d'observation.
- Aménagement d'un columbarium au nouveau cimetière.
- Création d'une chaufferie à la salle communale et réaménagement global du site avec reprise du dossier du permis de construire.
- Expertise du bâtiment dit de « La batteuse » qui présente des signes évidents de faiblesses.
- Rénovations des toits de l'école primaire et de la Mairie.
- Etude du développement urbain de notre village.
- Réaménagement du secrétariat de la Mairie dans le bureau laissé par l'ADMR et rénovation de la salle du conseil municipal dans l'actuel secrétariat.
- Pose de volets à la mairie, pour des raisons de sécurité essentiellement.
- Isolation phonique de la cantine scolaire
- Finalisation des ralentisseurs avenue du Bois chantant et mise en place de dispositifs similaires route de Juzet.

## Finances



**U**n point complet sur les finances vous sera donné dans le prochain bulletin municipal qui paraîtra début avril, soit après le vote du budget.

Malgré les mauvaises surprises budgétaires, nous allons clôturer avec un budget légèrement excédentaire. Nous ne sommes pas sauvés pour autant, car 2016 sera l'année de clôture du budget de la zone artisanale et là, nous savons d'ores et déjà qu'une mauvaise surprise s'annonce.

Nous attendons donc d'y voir plus clair pour vous présenter des données chiffrées précises.

## Le curage du barrage

C'est fait, le barrage du Ste Christine a été entièrement vidé des matériaux qui le remplissaient et qui, pour le coup, ne lui permettaient plus de remplir son office en cas de forte crue.

Les travaux ont été réalisés début octobre par le groupement d'entreprises PENE&Fils et VENASQUE BTP pour un montant de 69500€ HT, financé par l'état et la communauté de communes du Pays de Luchon. Ils ont été menés à bien sous la maîtrise d'œuvre du service RTM-ONF.

Au total ce sont 4444,56 m<sup>3</sup> de matériaux soit 8444,660 Tonnes qui ont été retirés de l'ouvrage.



## Numéros Utiles

GENDARMERIE: 17

POMPIERS: 18

SAMU: 15

APPEL D'URGENCE EUROPEEN: 112

SAMU SOCIAL: 115

ENFANCE MALTRAITEE: 119

POMPES FUNEBRES: 06.01.16.89.76

ECOLE PRIMAIRE: 05.61.79.76.60

ECOLE MATERNELLE: 05.61.79.17.17

PERCEPTION: 05.61.79.02.90 / courriel: t031047@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTE DES COMMUNES: 05.61.79.12.90 / courriel: accueil@cc-paysdeluchon.fr

CRECHE « RAMONDIA »: 05.61.79.19.03 / courriel: creche.ramondia@cc-paysdeluchon.fr

CENTRE DE LOISIRS « Les Marmottons »: 05.61.79.79.23 / courriel: lesmarmottons@cc-paysdeluchon.fr



# Journée citoyenne

**N**otre deuxième journée citoyenne s'est déroulée le samedi 18 octobre 2015. Nous avons, comme pour la 1ère édition, bénéficié d'une magnifique journée. L'effectif que l'an dernier à quatre personnes près.

Après un accueil autour du café et croissants, la distribution des missions faite, chacun est parti l'ouvrage.

Certaines tâches semblent s'inscrire dans la logique (Nettoyage des cimetières, entretien des fleurs, nettoyage des cabanes pastorales). Cette année le gros morceau a été le nettoyage du canal à Herran. En effet c'est ouvrage, qui revêt une importance majeure pour le drainage des eaux, n'avait connu aucun entretien depuis plusieurs décennies. Une bonne dizaine de personnes s'est attelée à la tâche. La finalisation, nettoyage et broyage des branches ont été réalisés la semaine suivante par les employés communaux.



A l'issue de cette matinée bien remplie, l'ensemble des participants s'est retrouvé à la salle communale pour partager un repas commun, préparé par les habituelles cuisinières Christine et Hélène.

Merci encore à tous les participants(es) qui ont compris le sens de notre démarche.

Rendez-vous pour la 3ème édition.

## L'avenir de la Communauté des Communes du Pays de Luchon (CCPL)

Dans un peu moins d'une année maintenant, la CCPL n'existera plus.

En effet la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit de porter le seuil minimal des intercommunalités à 15000 habitants. Bien que située en zone montagne, la CC du canton de ST-Béat ne peut prétendre à une dérogation car sa population est inférieure à 5000 habitants. Elle se trouve donc dans l'obligation de fusionner. L'autorité préfectorale s'est d'ores et déjà positionnée en proposant, il serait plus juste de dire "en imposant", le regroupement des 3 intercommunalités que sont celles du Haut Comminges, du canton de Saint-Béat et du Pays de Luchon.

En regard de la taille de la majorité des intercommunalité de la Haute-Garonne, quel poids aurons-nous si nous restons seuls?

Toutefois cette fusion va impliquer de revoir, l'organisation, la représentation des communes au sein du futur conseil communautaire, les compétences, la fiscalité etc...., bref un énorme travail en perspective.

### Les Chiffres clés

#### CC du canton de Saint-Béat

- 22 communes
- Population : 3796 habitants
- Superficie du territoire : 210 km<sup>2</sup>

Les communes: Argut-dessous, Arlos, Bachos, Baren, Bezins-Garraux, Binos, Boutx/Argut-Dessus/Couledoux, Burgalays, Cazaux-Layrisse, Chaum, Cierp-Gaud, Estenos, Eup, Fos, Fronsac, Guran, Lège, Lez, Marignac, Melles, Saint-Béat, Signac

#### CC du Haut Comminges

- 22 communes
- Population: 6890 habitants
- Superficie du territoire: 126 km<sup>2</sup>

Les communes:

Antichan de Frontignes, Ardiège, Bagiry, Barbazan, Cier de Rivière, Frontignan de Comminges, Galié, Génos, Gourdan-Polignan, Huos, Labroquère, Lourde en Frontignes, Luscan, Malvezie, Martres de Rivière, Mont de Galié, Ore, Payssous, Pointis de Rivière, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Pé d'Ardet, Sauveterre de Comminges, Seilhan, Valcabrière.

#### CC du Pays de Luchon

- 31 communes
- Population: 5597 habitants
- Superficie: 295 km<sup>2</sup>



Les communes:

Antignac, Artigue, Bagnères de Luchon, Benqué, Billère, Bourg d'Oueil, Castillon de Larboust, Catherville, Caubous, Cazeaux de Larboust, Cazaril-Laspenes, Cier de Luchon, Cirès, Garin, Gouaux de Larboust, Gouaux de Luchon, Jurvielle, Juzet de Luchon, Mayrègne, Montauban de Luchon, Moustajon, Oô, Portet de Luchon, Poubeau, Saccourvielle, Saint-Aventin, Saint-Mamet, Saint-Paul d'Oueil, Salles et Pratviel, Sode, Trébons

## La future intercommunalité

-75 communes

-Population: 16283 habitants

-Superficie: 631 km<sup>2</sup>

Les trois intercommunalités ont voté une motion commune . Celle-ci est reproduite ci-dessous.

## Le calendrier

Octobre à Décembre 2015 consultation des Présidents d'EPCI et communes concernées.

Janvier au 31 mars 2016 consultation de la CDCI

31 mars 2016 Arrêté portant SDCI

15 Juin 2016 prise des arrêtés de projet de périmètre.

31 Décembre 2016 limite de prise des arrêtés définitifs de périmètre des nouvelles intercommunalités.

### OBJET : MOTION

« Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant « nouvelle organisation territoriale de la République », dit la loi Notre, publiée au journal officiel du 8 août 2015,

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le préfet de la région Midi-Pyrénées le 20 octobre 2015,

Considérant un délai de deux mois pour retour des avis des organes délibérants,

Dans le cadre du Schéma Département de Coopération Intercommunale, Monsieur le Préfet de la Haute Garonne a proposé la création d'une communauté de communes au sud du département par regroupement des communautés du Haut-Comminges, de Saint-Béat et du Pays de Luchon.

La proposition prend en compte la cohérence touristique et donc économique ainsi que le caractère montagnard de ce territoire.

En effet, cette nouvelle communauté regrouperait deux grands sites de Midi-Pyrénées, deux stations thermales et l'ensemble des stations de ski du département et des synergies ont déjà été mises en place entre ces territoires. Leur réunion renforcerait donc l'activité et l'attractivité touristique de cette zone.

Par ailleurs, ces trois communautés de communes sont aujourd'hui classées zone de montagne dont la spécificité est reconnue par la loi montagne, donc l'acte 2 est en cours d'élaboration sous l'égide de l'ANEM et avec le soutien du Premier Ministre et du gouvernement. Le regroupement des trois communautés de communes permettrait alors de préserver l'identité montagnarde et de pleinement bénéficier des avantages prévus par la loi éponyme.

Malgré le travail important de convergence des compétences qu'imposera sa construction, les atouts respectifs liés au tourisme et à la montagne faciliteront l'élaboration du projet collectif indispensable au succès de la nouvelle intercommunalité.

Réunis ce mercredi 4 novembre, les Présidents et Vice-présidents des trois intercommunalités ont décidé d'engager, avec le concours de leurs directions générales, un travail partagé de réflexion sur les modalités techniques et financières de la fusion envisagée. »

Monsieur CLASTOT, Conseiller Communautaire, interroge le président sur le choix du régime fiscal de la nouvelle intercommunalité prévu dans le Schéma Départemental de Coopération intercommunale ; en effet, il est fait mention d'une fiscalité professionnelle unique (FPU) alors que deux des intercommunalités sont en fiscalité additionnelle actuellement.

Il semblerait que la volonté des services de l'Etat soit d'orienter les intercommunalités vers la fiscalité la plus intégrée.

Monsieur LUPIAC, Conseiller Communautaire, questionne le Président sur la représentativité des communes dans la future intercommunalité.

A ce stade, nous n'avons pas de précisions à ce sujet, la loi NotrE sera complétée dans les mois qui viennent de décrets d'application.

Après délibération, le conseil Communautaire, à 27 voix pour, 4 voix contre et aucune abstention, approuve la motion.





**Mairie  
de  
Montauban de Luchon**

rue Cargue  
31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39

Messagerie :  
mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr

Site Internet:  
www.mairie-montauban-de-luchon.fr

# Etat Civil



## MARIAGE

Etienne LARRIEU et Louise LAURENS 21/02/2015

## DECES

Mme Rosita Isabel PUYOS 08/01/2015

Mme Simone Marguerite CORNEAU 15/01/2015

Mme Marguerite Suzanne COSTES 20/01/2015

Mme Eliane Aimée SOULE 03/02/2015

Mme Gisèle FRANCK 01/03/2015

Mme Suzanne Louise PINAULT 03/03/2015

Mme Jacqueline Yvette SANS 10/04/2015

Mme Joséphine Marie SALANOVA 16/05/2015

M Jean SANCHEZ 18/05/2015

Mme Fernande Raymonde DUFOUR 21/06/2015

Mme Marie Claude LATOUR 26/09/2015

Mme Micheline Yvette VAROQUEAUX 02/12/2015

M Jean Marie LAVIGNE 10/12/2015

## TRANSCRIPTION DE DECES

Mme Germaine Marguerite BOURGEOIS 22/02/2015

Mme Odette LANAU 13/05/2015

Mme Henriette Marie Louise SARRAMON 12/07/2015

Mme Hélène Lucette CAMPODARNE 27/11/2015

## MENTIONS LEGALES:

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:** Jean SICART -

**COMITE DE REDACTION:** Jean SICART, Claude CAU, Isabelle AUFRERE, Jean-Pierre TALAZAC

**CONCEPTION, GRAPHISME et MISE EN PAGE:** Claude CAU - **PHOTOS:** Claude CAU

**IMPRESSION:** Imprimerie FABBRO sur papier certifié PEFC pour la protection durable de nos forêts.

Marque **Imprim'Vert**